Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260709-2026_06_30_04-DE

Mardi 30 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12
Date de la convocation	24 juin 2026

PRESENTS	HOUEIX Raymond	TRIBALLIER Joël	BROHAN Hervé
	POISSEMEUX Emmanuelle	LE GUILLANTON Hippolyte	MONNIER Karine
	LE COURTOIS Anthony	RETO Ronan	BOLAN Alexandre
	TOUZÉ Maëlle	BOURHIS Antoine	BOURHIS Typhaine
ABSENTS			
EXCUSES	LE NOCHER Delphine	LE BRUN Delphine	PAUL Aurélie
NON EXCUSES			

Désignation du secrétaire de séance : Alexandre BOLAN

Désignation des membres des comités techniques du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Délibération 2026-06-30-04

Mardi 19 mai 2026, le conseil d'administration du CIAS de Questembert Communauté a été installé. Dans le cadre de l'organisation de ses instances, ils souhaitent recenser les élus communaux désireux de rejoindre l'un des quatre comités techniques thématiques :

- Petite enfance – Parentalité
- Santé – Accès aux droits
- Centres sociaux
- Enfance – Jeunesse – SIJ

Ces comités sont des espaces de travail spécialisés dont le rôle est "d'élaborer" des projets et des actions, d'instruire les dossiers de fond, de remonter les observations et réalités du terrain, de formuler des propositions à destination des instances décisionnelles, mais aussi de présenter des bilans et de nourrir le projet social.

Plusieurs élus peuvent être désignés par comité.

Les comités sont organisés conjointement par les responsables de services et les directrices des centres sociaux, en lien avec les élus communautaires référents nommés, qui siègent également à la commission permanente et au conseil d'administration du CIAS.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260709-2026_06_30_04-DE

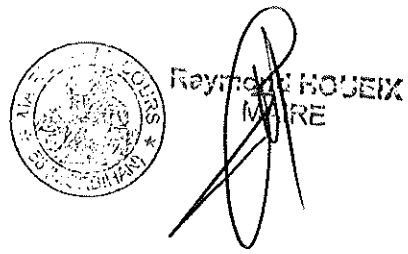
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, des membres présents de nommer comme délégués pour la commune :

- TOUZÉ Maëlle **pour le comité Petite Enfance**
- POISSEMEUX Emmanuelle **pour le comité Santé**
- POISSEMEUX Emmanuelle **pour le comité « Centre sociaux »**
- TOUZÉ Maëlle **pour le comité Enfance-Jeunesse-SIJ**

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 03 juillet 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours



Alexandre BOLAN
Le secrétaire de séance

